

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

Le club

Fondé en 2006, le club du foot de St Didier de la Tour et de Le Passage compte une grosse centaine de licenciés.

Géré exclusivement par des bénévoles voués corps et âmes pour leurs couleurs bleu et noir, le club tente de survivre dans un sport où tout le monde rêve de grandeur même dans nos campagnes.

Le bureau est composé de membres historiques présents de père en fils au club comme Flavien Bechet à la présidence, Romain Viudez à la vice-présidence. On retrouve aussi Ghislain à la trésorerie, Loïc au secrétariat et Nadège qui effectue son retour à la correspondance.

Il y a enfin les membres actifs du bureau qui sont Emilien, Louis, Léo, Tristan, Kim, Laura, Florian et Carole qui gère la buvette et les stocks.

Le sportif

L'année dernière, le club avait encore la chance de compter une équipe par niveau grâce à une entente avec Virieu en U13, U15 et U17. La fuite des « talents » nous empêche maintenant d'avoir des équipes dans les deux dernières catégories pour la première fois depuis bien longtemps.

Pour les tout-petits, nous sommes présents de U5 à U9 avec Loïc et Denis qui gèrent, accompagnés de deux petits jeunes qui sont là pour apprendre, Mathéo et Nathan. Un bel effectif est à leur disposition grâce à des coachs qui les motivent et qui leur donne envie d'être présents tous les mercredis et samedis.



Pour les U10-11, sous l'impulsion de Nicolas et Rémy, le tout « supervisé » par Romain, l'effectif est monté à une vingtaine de joueurs et crée une émulation positive et des résultats qui montrent déjà de gros progrès.

Enfin pour les séniors, l'effectif est composé d'une cinquantaine de joueurs. Les entraîneurs sont toujours Florian, Marc et Fabrice. L'objectif est simple pour cette année : la montée en D3 qui l'année passée a été ratée de peu... en espérant que les nouvelles recrues nous permettent d'atteindre notre objectif. L'équipe 2 essaiera elle de faire bonne figure en 5ème division avec une équipe de jeunes joueurs.

Les événements

L'année passée, il n'y a eu que 3 événements majeurs :

- La vente des calendriers qui ne sera pas reconduit cette année due au manque d'équipe qui ne nous permet plus de faire un calendrier complet.

- La fête de la bière qui a été une nouvelle fois un énorme succès à St Didier et qui a été parfaitement accompagnée d'une magnifique paëlla.
- Le premier tournoi de Sixte qui a lui aussi été un beau succès et une belle fête malgré le temps pas toujours clément... et qui sera reconduit l'année prochaine avec des nouveautés au programme.

Remerciements

Le club tient à remercier tous les bénévoles présents aux bords du terrain, les parents qui accompagnent leurs enfants, les mairies qui, cette année, ont fait ou vont faire des travaux sur les stades et enfin les sponsors qui ont permis d'offrir à chaque licencié un maillot d'entraînement et à chaque senior un pull unique de l'USCP.



Pour plus de renseignements, contacter Flavien Bechet au 06.86.93.82.52.

FNACA

La FNACA a été créée par les premiers soldats libérés des conflits d'Afrique du Nord. Les comités se sont multipliés sur tout le territoire. Cela a obligé nos dirigeants à reconnaître en juin 1999 par l'Assemblée Nationale que le maintien de l'ordre en Algérie était une guerre. 30 000 appelés y ont laissé leur vie. D'autres, leurs blessures physiques ou morales et aussi leur jeunesse gâchée par ce conflit absurde et honteux. Nos communes n'ont pas été épargnées avec Jean VIEUX MELCHIOR de St Ondras tué en 1958 en Algérie.

Nous n'oublions rien et nous honorons les disparus le 19 mars de chaque année. Nous participons aux manifestations avec les portes drapeaux toujours présents malgré leurs âges.

L'amitié reste intacte et nous sommes heureux de nous retrouver comme le prouvent les photos.

En 1 an, nous déplorons le départ de six de nos compagnons décédés : Jean PERONNET, Gaston VIAL, Marcel GUILLAUD CLAPOT, Gilbert LESPINAT, Bernard BERLIOZ-ARTHAUD, André JACQUET.

Gaston était responsable de la commission voyage. Pendant de nombreuses années, il nous a fait découvrir la région avec, toujours, une belle balade et un restaurant renommé.

Bernard, notre rédacteur en chef pour les bulletins communaux, nous a fait de très beaux articles pendant 27 ans.

Merci à tous pour leur travail ainsi que l'aide qu'ils nous ont apportée pour l'organisation de nos différentes manifestations. Dans ces temps où l'on a tendance à tout oublier, et surtout pour la jeunesse, souvenons-nous de la citation du Maréchal FOCH :

« Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir ».

Gérard POLAUD – Jean AMIEUX

Bureau :

Président : Gérard POLAUD

Vice-Président : Roland DERAÏL – Jean AMIEUX

Secrétaire : Pierre SABATIER

Secrétaire adjoint : Marcel HUGUET

Trésorier : Pierre SABATIER

Trésorière adjointe : Annie PERRIN



Sport et Loisirs



Notre association Sports et Loisirs a pour but d'apporter aux adhérents une activité physique adaptée à leurs besoins, leurs envies sur le temps qu'ils ont de disponible.

L'activité physique est importante et n'est en aucun cas une question d'âge. Elle aide à maintenir une bonne santé physique et mentale, améliore le sommeil, diminue le stress et aussi crée du lien dans notre village.

Nous proposons cette année :

GYM SENIOR

Un nouveau cours pour les seniors le lundi matin à la salle Mont Blanc de 9h15 à 10h15



Grâce à la mairie de Le Passage qui nous a laissé l'accès à la salle Mont Blanc, nous avons pu mettre en place ce cours qui est déjà complet. C'est un petit groupe de 10 personnes afin que notre éducatrice puisse s'occuper de chacun. On y travaille la mobilité articulaire, la respiration, l'équilibre, les chaînes musculaires mais aussi et surtout le sourire !!!

MARCHE NORDIQUE

Jeudi matin à 9h avec Nadège, pour un cours débutant
(qui ne l'est plus tant que cela, les adhérents progressent très vite)

Samedi matin à partir de 8h30 pour les marcheurs confirmés



C'est une activité de plein air et d'endurance avec des bâtons de marche spécifiques, une pratique complète qui sollicite 80% des chaînes musculaires. Et bien-sûr adaptée à tous les niveaux et tous les adhérents. Un beau moment de partage (de recettes culinaires aussi !)

GYM DOUCE

Lundi soir salle Camille BARBIER de 18h à 19h15

Lundi soir à la salle des fêtes de Blandin de 19h30 à 20h45



La gym douce fait travailler les différentes zones du corps en sollicitant les muscles sans jamais leur demander d'efforts ni d'impacts violents. Mais attention douce ne veut pas dire sans transpirer ! (Les méthodes utilisées sont le stretching postural, le pilates, la coordination avec des enchaînements un peu plus cardio respiratoires mais aussi de la détente).

GYM CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Mercredi soir salle Camille BARBIER de 18h30 à 20h.



Cette activité permet l'augmentation de votre force musculaire et le meilleur fonctionnement de votre muscle cardiaque et aussi de travailler votre souffle. Les adhérents deviennent de plus en plus forts ils arrivent à parler pendant le cours !!!!

Cette année nous sommes heureux d'accueillir 92 adhérents. Ce chiffre augmente chaque année. Merci à nos pratiquants !

Nadège et Angélique, nos deux animatrices, seront heureuses de vous recevoir pendant les cours si vous souhaitez les découvrir. Des cours de pilates pures pourront être mis en place la saison prochaine, Angélique a passé une certification pour devenir instructrice.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Florence Boulon

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Florence BOULON (06.49.45.81.00)

Trésorière : Jocelyne JAUNEAU

Vice-trésorière : Fabienne FRECHET

Secrétaire : Christèle BECHET



K'aur à Cœur

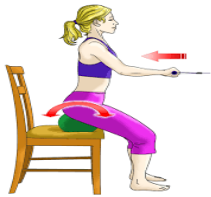
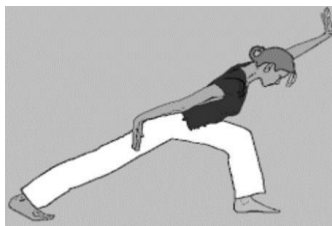
GYM DOUCE / GYM SENIOR / FLY YOGA / PILATES / STRETCHING POSTURAL

Tous nos cours sont adaptés et accessibles à tous.

Nos cours mixent différentes techniques : stretching postural, pilates, yoga, gym neuro dynamique, vous retrouverez des exercices provenant aussi de l'eutonie, de la MLC, du Feldendrais ainsi que des mouvements inspirés de la sophrologie.

Nous travaillerons en profondeur et en douceur, progressant chacun à notre rythme en portant une attention toute particulière à notre respiration (pour garder ou améliorer notre mobilité thoracique une clef fondamentale pour garder énergie et vitalité).

Séance découverte possible tout au long de l'année



DATES ET HORAIRES DES COURS :

- ✓ GYM DOUCE : Mardi à 19 h 15 et mercredi 9 h 00 à la salle de fêtes de Le Passage
- ✓ FLY YOGA : Ateliers découvertes. Une séance spéciale débutant une fois par mois
- ✓ Séjour bien être : 3 séjours de programmés en 2025 : de 3 à 5 jours dans l'Isère, la Drôme, l'Ardèche : ouvert aux pratiquants et aux extérieurs.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :

Aurore 06.12.39.92.01

Mail : kauracoeur@outlook.fr

Association K'Aur à Cœur

Présidente : Aurore MOURETTE

Trésorière : Lisa FOURRE

Secrétaire : Natasha MOURETTE



Aline et Aurore

Le Club Edelweiss

Depuis maintenant plusieurs années le Club Edelweiss a trouvé son rythme. Fier de sa trentaine d'adhérents, fidèles aux rendez-vous du vendredi après-midi. Cette parenthèse dans la semaine apporte à chacun bonne humeur et divertissement.

En plus de nos manifestations habituelles (Marché de Noël, Thé Dansant) nous avons répondu présents à l'invitation de l'école pour participer à l'exposition « La Grande Lessive ». Certains membres ont exposé leurs réalisations parmi celles des élèves.

En septembre dernier, a débuté une activité chants le lundi après-midi, avec support karaoké. L'essentiel pour nous est de passer un agréable moment de détente et de plaisir.

Le 2 novembre nous avons organisé notre premier concours de belote, suivi le lendemain d'une vente de choucroute.

Le 13 avril 2025 nous vous attendons nombreux à notre traditionnel Thé Dansant.

A tous nous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Président : Gérard VIAL ; 06.32.57.50.20

Trésorière : Jeannette VALLON ; 06.74.41.73.17

Secrétaire : Bernadette BLANC ; 06.13.59.10.14

Le Président Gérard VIAL



L'association « LE PASSAGE CLASSIC FESTIVAL »

Coté musical, un **concert en balade le samedi 23 août dans les salons**. Le **dimanche 24 août** un beau goûter concert puis une superbe opérette de Jacques Offenbach le **vendredi 29 août**.

Sachez que toutes ces animations culturelles demandent un investissement de notre association mais aussi financier. Nous comptons sur votre soutien en nous faisant de la publicité active auprès de vos connaissances et de votre réseau ; ces événements ne peuvent survivre qu'avec du public.

Comme beaucoup d'autres, vous pouvez rejoindre notre association afin de nous prêter main forte pour de grands ou petits évènements : car la vie au Château de Le Passage n'est pas forcément la vie de château.

A bientôt peut être

Association le Passage Classic Festival

Président : Thierry de Saint-Romain

Trésorière : Isabelle de Saint-Romain

Secrétaire : Benoît Samarcq'

Contact Thierry de Saint-Romain Tel : 06.60.09.24.45

Les Amis du Château du Passage

LA VIE DU CHÂTEAU DU PASSAGE

- Restauration du mur d'enceinte

En 2024 l'association a soutenu la reconstruction du mur d'enceinte du parc du château comme à l'origine. Avec la météo capricieuse le maçon a eu du mal à restaurer le beau mur en pisé, avec une belle couverture traditionnelle versant du côté du pré de la paquetière. Une suite sera sans doute donnée côté terrain de foot à l'extrémité Est du mur.

- Les Journées du Patrimoine

C'est un moment toujours très ressourçant pour nous car le public ravi, partage avec nos bénévoles, encouragements et soutien.



Cette année le 27 septembre 2024, nous avons eu la chance, en collaboration avec le musée de Bourgoin Jallieu, d'organiser un « Bal au Château ». Ce fût pour nous de découvrir ce moment de danse en tenue du second empire dans une ambiance conviviale, avec des jeunes et moins jeunes. Tous ayant fait un effort sur les costumes, c'était magnifique de voir le château et ses salons vivre comme au 19ème siècle !

L'année 2025 verra en plus des évènements habituels, visites historiques, stand sériciculture et visites nocturnes, l'ouverture d'un **BAL second empire** le vendredi soir.

L'année 2025 verra ses animations culturelles se maintenir

- Les **soirées enquêtes** nous présentent, le **samedi 12 avril** en fin de journée, une nouvelle troupe plus jeune mais tout aussi habile et va nous faire découvrir les mystères : soyez là ...et place à l'aventure !!!
- Sinon en automne la compagnie « Coup de théâtre » nous fera chercher, rire et sursauter suivant les moments de l'**enquête** ! Outre le côté « Sherlock Holmes » de ces soirées, vous découvrirez le Château du Passage sous d'autres facettes en allant dans des lieux jamais ouverts à la visite.
- N'hésitez pas à venir aussi avec les plus jeunes chercher les trésors du Château grâce aux **chasses aux trésors** que nous pensons mettre en place pendant les petites vacances et aux grandes vacances.

Association les Amis du château :

Présidente : Isabelle de Saint-Romain

Trésorier : Thierry de Saint-Romain

Secrétaire : Océane Willame

Contact Thierry de Saint-Romain Tel : 06.60.09.24.45

Association musicale « Old'up »

« La musique a été donnée à l'homme pour qu'il soit heureux, pour accentuer les moments importants de sa vie ». Andreï STOICIU

C'est en effet un des objectifs du groupe OLD'UP, que d'essayer d'apporter du bonheur et de vous accompagner dans les moments heureux de votre vie.

Que ce soit à l'occasion de fêtes familiales (anniversaires, mariages...), ou lors d'évènements publics (fêtes de la musique, concerts pour des associations caritatives, animations musicales dans les bars et restaurants...).

Notre formation est composée de quatre musiciens amateurs expérimentés : un bassiste, un batteur, deux guitaristes chanteurs. Pour compléter et faire évoluer notre formation nous recherchons également actuellement un(e) claviériste.

Un répertoire varié qui reprend des chansons pour la plupart connues, des années 1970 à ce jour. La musique « POP ROCK » avec des artistes comme PRINCE, ZZ TOP, CLAPTON, ROLLING STONES, TELEPHONE, KRAVITZ, ACDC, Stevie WONDER, EAGLES et quelques autres, constitue une grande partie de la setliste, comprenant aujourd'hui une cinquantaine de morceaux. Nous pouvons aussi offrir une prestation sur mesure, et ainsi répondre aux demandes spécifiques, incluant la variété, le reggae, la musique latino etc...

Nous espérons vous retrouver en 2025, pour partager notre passion, et des moments de bonheur musicaux, car la musique est comme tout le monde le sait, un langage universel.

Les membres de l'association vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2025.



CONTACT :

Christian SAVELLI

Tel : 06.80.96.30.36

Courriel : christian.savelli55@gmail.com

Les Foulées du Pas'sage



Association de course à pied, sans coach sportif ni affiliation à une fédération, nous sommes orientés loisir. Lors de nos sorties, pas d'objectif chrono ou record à battre, chacun participe selon son niveau ou ses envies, l'objectif principal étant de partager et de progresser dans la bonne humeur.

Vous vous sentez capable d'effectuer une dizaine de km en courant, vous en avez assez de courir seul(e) dans votre coin, alors n'hésitez pas à nous contacter.



La saison 2025 se présente sous les meilleurs auspices. Depuis la journée découverte de septembre, nous avons eu le plaisir d'enregistrer de nouvelles inscriptions et nos sorties s'en trouvent d'autant plus animées, alors si vous êtes tenté, rejoignez-nous ! Venez courir avec nous quelques séances pour vous faire une idée du groupe et vérifier si cela correspond à vos attentes avant de vous engager.

Email : lesfouleesdupassage@gmail.com

Facebook, rechercher la page : [Les Foulées du Passage 2024](#)

Nos manifestations 2025 :

12 janvier tirage des Rois - 6 juillet randonnée pédestre – 5 septembre Assemblée Générale - 14 septembre matinée découverte de la course à pied - 6 décembre vente de sapins + repas de fin d'année.

Composition du bureau :

- **Président** : Christian ROBBIANI - Vice-Président : Claude PERRIN
- **Secrétaire** : Christophe LANFRAY - Secrétaire adjointe : Pascale LANCIEN
- **Trésorier** : Frédéric CAVASIN
- **Membres** : Hélène REBOUL - Victoria SALCEDO - Christophe MATTOLINI - Kévin PINHEIRO

*Bonne année 2025 à
toutes et tous*



Claude PERRIN

Pages Pratiques

Mairie

21 route de Saint Didier – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.07
Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr
Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi de 8h30 à 12h.
Jeudi de 13h30 à 16h30.
Vendredi de 16h à 18h30.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole communale

Téléphone : 04.74.88.16.82
Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr
Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.90.80.59 - Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

Défibrillateurs

Un se situe sur le mur extérieur du secrétariat de mairie et un autre dans la salle des fêtes Camille Barbier (à l'entrée).

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades) :

Téléphone : 04.74.88.20.17 Val-de-Virieu
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15
S.A.M.U. Social : Téléphone : 115
Gendarmerie : Téléphone : 17
Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Recours Médical des Vallons de la Tour :

15 rue des Canuts – 38110 Saint-Clair-de-la-Tour
Téléphone : 04.74.83.50.50

Sous-Préfecture

19 bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin
Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN
Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Agence Postale

22 rue Lavoisier – 38490 Saint-André-le-Gaz
L'agence est ouverte :
Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h
Le samedi de 9h à 12h
Horaire des levées de la boîte extérieure :
Du lundi au vendredi : 15h - Le samedi : 11h

Maison France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives dans la vie quotidienne, impôts, CPAM, logement, emploi, formation, dossier retraite ou besoin d'un accès internet ou d'un poste informatique pour effectuer vos démarches, prenez rendez-vous dans l'un des deux guichets France Services ci-dessous.

Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h.
Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-18h30.
Vendredi : 9h-12h30.

GUICHET : 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont de Beauvoisin.

Téléphone : 04.76.32.71.99

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

GUICHET : 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.

Téléphone – 04.74.97.05.79

Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

SYCLUM

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@syclum.fr

Déchèteries horaires d'hiver

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture :

de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h à 12h le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture :

de 9h à 12h et 14h à 17h

lundi - jeudi - vendredi et samedi

de 14h à 17h le mercredi.

Tapon à Fitialieu / Saint-André-le-Gaz

Ouverture :

de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi

de 9h à 12h : mardi et jeudi

de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

ZI la Galandière à Val-de-Virieu

Ouverture :

de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi

de 9h à 12h : mardi et jeudi

de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

Permanence « Bac Jaune » tous les vendredis sur le site de Rochetoirin (uniquement pour les nouveaux arrivants et changement de taille de bac).

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077

38353 La Tour-du-Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Vendredi : 9h à 12h30.

***Les services de la Communauté de communes**

Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23

Site internet : www.valsdudauphine.fr

Courriel : contact@valsdudauphine.fr

Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Mercredi et jeudi : 13h30 à 17h

Crèche multi accueil

Les P'tits Loups des Vallons

14 rue des Bains - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.88.96.23

Accueil : 7h30 à 18h30

Courriel : creche.latourdupin@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Val-de-Virieu

Téléphone : 04.26.78.39.84

Permanences téléphoniques le lundi de 17h à 18h30 et le mardi de 16h à 17h.

Courriel : ram.virieu@valsdudauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour-du-Pin

Téléphone : 04.74.83.59.00

Courriel :

mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 9h à 13h

Mercredi et vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 16h

Médiathèque et ludothèque La Traversée

14 Place du Professeur Trillat – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.

Téléphone : 04.74.83.59.00

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 12h à 14h et 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 12h à 14h et 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Médiathèques les plus proches :

Médiathèque de Saint-André-le-Gaz :

Tél 04.74.88.78.72.

Médiathèque de Val-de-Virieu :

Tél 04.74.88.21.17

Atchoum le service de covoiturage solidaire

Ce service met en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service. Ce dispositif est plutôt adapté pour les courts trajets et prévoit d'aller chercher les personnes chez elles et non à un point de rendez-vous. Pour faire sa demande de déplacement téléphoner au 08.06.11.04.44 ou sur la plateforme internet www.atchoum.eu.

Pour les conducteurs, vous devez vous inscrire comme conducteur sur le site www.atchoum.eu. Vous serez ensuite contacté par SMS ou mail dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer.

Paiement par tickets mobilité vendus dans les Maisons France services ou par carte bancaire.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : 3 passages Romain Bouquet - 38110 La Tour-du-Pin. Téléphone : 04.76.88.76.00
Accueil sur rendez-vous uniquement.

Assistance Sociale

Bureau : Centre Médico-Social - 252 rue Léon Magnin – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.

Téléphone : 04.74.97.96.98

Permanence : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h.

Retraite

Votre départ à la retraite approche ? Simplifiez-vous les démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

Téléconsultation

2 sites où vous pouvez téléconsulter :
Pont de Beauvoisin, St Clair-de-la-Tour.

Le Pont de Beauvoisin

La borne de consultation est accessible pendant les heures d'ouverture de France Services à Le Pont-de-Beauvoisin. **Il est cependant conseillé de contacter France Services en amont de la téléconsultation afin de s'assurer de la disponibilité de la borne.**

Où se trouve la borne ?

France-Services

82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont
38480 Le Pont-de-Beauvoisin (à 3 min de le Pont-de-Beauvoisin centre, à côté du centre Leclerc).
Parking à disposition.

Site accessible aux Personne à Mobilité Réduite
Tél : 04.76.32.71.99

Horaires d'ouverture de France Services

Lundi : 9h-12h30 / 13h30 -17h

Mardi : 9h -12h30 / 13h30 -17h

Mercredi : 9h -12h30 / 13h30 -17h

Jeudi : 9h -12h30 / 13h30 -18h30

Vendredi : 9h -12h30

St Clair-de-la-Tour

Cabinet médical de téléconsultation Tessan

Grande pharmacie des Vallons

25 route de Faverges – 38110 St-Clair-de-la-Tour

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30 -19h30

Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h30



Salle des Fêtes – Camille Barbier

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 50 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 55 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 160 €

2 jours : 220 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 400 €

2 jours : 520 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 120 €

Extérieure : 1 jour : 280 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Attention : Le règlement de la location se fait désormais à réception du titre exécutoire, auprès de la trésorerie de La Tour-du-Pin ou des buralistes agréés.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou du lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Validité : ancien modèle : 15 ans nouveau modèle : 10 ans (10 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val-de-Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron, Les Abrets, Val de Virieu. Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit

Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Apiculture	BOUCHAMIEL	REY Jules	07.82.91.80.01
Bar – Restaurant	BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Boulangerie bio	ESPRIT DU PAIN	DESCHAUX-BEAUME Romain	07.50.90.61.88
Boulangerie pains spéciaux	FOURNIL LE PASSAGE	BURNICHON Véranne	06.88.33.98.92
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Coiffeuse à domicile	FB Coiffure	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseiller immobilier	LAFFAY IMMOBILIER	LAFFAY Jean-Philippe	06.25.91.56.01
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
Créations – couture	ACS CREATIONS	CHAUT-SARRAZIN Agnès	06.84.34.83.98
Création de vêtements - Couture	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUP	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Education canine	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Electricité générale	GIROUD Jean	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU CABIT	BOULANGER Jean-Claude	06.19.81.64.03
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Entretien chaudière – Ramonage	N&M'S	FAVRE Nicolas	06.32.36.53.29
Esthéticienne & Chromobioénergie	Ô COULEURS DES SENS	OSTANSKI Sandrine	07.64.02.00.23
Etudes techniques en hydroélectricité	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Gîte	LE FOUR A PAIN (gîte de France)	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Gîte	JEAN BENOIT (gîte de France)	CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Maçonnerie générale	TPM Maçonnerie	POULET-MARSHALL Thibault	06.47.62.34.76
Mécanique	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Menuiserie	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie bois et PVC		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie Charpente	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Nettoyage	JEFF SERVICES	TARDY-PANIS Jean-François	06.71.20.68.31
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Pension chevaux et travail	ESPRIT EQUIN	DESCHAUX-BEAUME Romain	07.83.14.42.51
Pet sitting pour chiens et chats	KH Services Animaliers	BURGOS Mégane	06.81.88.14.54
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir - parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Plâtrerie - Peinture	LOLO	TANGAMA Loïc	06.32.90.03.60
Plomberie - sanitaire - chauffage	GIROUD Raphaël	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Produits de soin pour chevaux et sabots	SOS SABOTS	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Prothésiste ongulaire	ADDICT AUX ONGLES	Flora	06.27.46.10.05
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.14.51
Tous travaux extérieurs	ETS F. PERRIN	PERRIN Franck	06.30.73.53.51
Traitement de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux VRD	CMD	DEBATTY Marc	07.79.75.80.09
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparaît pas dans cette liste, merci de le signaler en mairie, par courriel à l'adresse : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Nouveaux arrivants en 2024

M. CLUTIER Gilles et Mme BERTRAMOND Frédérique, Chemin du Moriot
Mme QUOY Sandrine, Chemin du Moriot
M. IBANEZ Tristan et Mme BUDILLON RABATEL Marie, Chemin du Cabit
M. POUNTCHEF Bruno, Route de Saint Didier
M. MOREL David et Mme COSTE Lorraine, Chemin de la Fauconnière
M. GARCIA Guillaume et Mme BALHAT Leila, Route de Saint Didier
M. et Mme ROJON, Impasse des Hirondelles
Mme PSALIA Marine, Chemin du Magnit
M. et Mme PERREZ, Chemin des Villettes
M. DOGLIONI Mathieu et Mme VOISIN Aurélie, Chemin du Souzan
M. TOUMI Kévin et Mme GUIONNET Emilie, Chemin du Moriot
M. ROBERT Yohan et Mme BAUR Lucie, Chemin du Cabit
M. TRAVASSO PEREIRA Tiago et Mme DE JESUS RODRIGUES Vanessa, Chemin des Courreaux



Accueil des nouveaux arrivants 2023

Etat Civil 2024

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2024

Naissances

7 naissances dont :

Mattis DERESSE	né le 19 décembre 2023
Loïs GAGET	né le 18 février 2024
Aaron DA SILVA JAVAL	né le 19 mars 2024
Lily Rose ALVES DUARTE	née le 21 août 2024
Etienne ALVES DUARTE	né le 21 août 2024

Mariages

9 mariages dont :

Patrice CORREIA et Angeline CHARBONNIER	13 avril 2024
Mickaël DURAND et Chloé FUGIER	25 mai 2024
Aymar FAVRE et Juliette PIL	31 mai 2024
Nicolas GUILLET et Aurélya GENTIL	15 juin 2024
Rémy DE OLIVEIRA et Charlotte COMTE	13 juillet 2024
Maël QARIOH et Justine VIDELIER	24 août 2024
Kévin PINHEIRO et Laurinda OSTROWSKI	12 octobre 2024

Pacs

2 pactes civil de solidarité enregistrés en 2024

Décès

RATEL Laurence
GUIGARD Paule
SENECAUX Jean-François
CHOLLAT Régine
PLANCHE Henry
BERGER-RABOT Jacqueline

09 avril 2024
12 mai 2024
12 juin 2024
25 juin 2024
14 septembre 2024
25 novembre 2024

Sainte Barbe 2024



Pour la première année, nous avons accueilli la cérémonie de la Sainte Barbe des pompiers de la caserne Saint-André-le-Gaz – Le Passage.

A ce jour, ils ont réalisé 330 interventions au total dont un peu moins de 50 sur notre commune.



Commission Communale d'Action Sociale

Membre très active du CCAS pendant plusieurs années, nous avons une pensée pour Régine CHOLLAT, décédée en juin dernier.

Les aînés de la commune ont reçu un petit bouquet de muguet à l'occasion du 1^{er} mai.

Départ en 6ème

Pour marquer la fin de leur scolarité dans notre école communale, ces 13 élèves ont reçu en cadeau une calculatrice.



Elyne CORREIA, Joany HENRY-BAUDOUIN, Béryl LAFFAY, Alicia MAISONNAS, Yann MALJOURNAL, Nina MONTAGNAT-RENTIER ROGIER, Léonie PASCAL, Arthur SALTEL, Timaël SONDAZ, Thibault TINTI, Flora VARGAS-MORILLON, (Oléna SEJMOWSKI, Wilan TABASTE- absents de la photo).

Arrivée

Charlotte DE OLIVEIRA a pris ses fonctions au secrétariat de mairie en mars dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et pleine réussite dans ses fonctions.



102^{ème} anniversaire



Monsieur Le Maire, a remis un présent à Louis BERGER à l'occasion de son 102^{ème} anniversaire, entouré de sa famille.

Louis est le doyen de notre commune.

Repas de l'amitié

Le 17 novembre, 84 convives du repas de l'amitié se sont retrouvées entre amis, voisins ...un menu raffiné, la convivialité et une bonne ambiance était au programme de la journée. L'animation musicale assurée par l'association passageoise 100 % VF a fait chanter et danser les invités.



Colis

La Commission Communale d'Action Sociale a préparé 35 colis gourmands accompagnés d'une carte confectionnée par les enfants de la garderie périscolaire. Les colis sont réservés aux Passageoises et Passageois de plus de 80 ans.



Téléalarme

Depuis plusieurs années, la commune a passé une convention avec le service de téléalarme de Bourgoin-Jallieu via son CCAS. Toute personne qui souhaite bénéficier ou faire bénéficier un membre de sa famille doit contacter la mairie de Le Passage au 04.74.88.14.07.

C'est un service public qui est en lien direct avec les services de secours de l'Isère contrairement aux téléalarmes privées.

Mutuelle

Une permanence de MUTUALP, mutuelle communale aura lieu le **mardi 28 janvier 2025** à la salle des mariages. Pour toute étude et tout renseignement, contacter M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Livraison à domicile

Le magasin, Carrefour Express à Saint-André-le-Gaz, livre à domicile épicerie salée, sucrée et produits frais. Pour toute information : 04.74.88.17.08

Livraison de repas : Philippe Traiteur à Saint-André-le-Gaz : 04.74.18.19.40

Ecole Primaire Publique

L'école accueille les 93 élèves de la petite section jusqu'au CM2 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



Équipe pédagogique & classes :

PS-MS : 22 élèves : Jérôme Moine + Christèle Béchet (Atsem)

GS-CP: 25 élèves : Amandine Dieudonné + Alison Camacho (le lundi) + Danaé Paguet (aide)

CE1-CE2 : 24 élèves : Nicolas Bruyère

CM1-CM2: 22 élèves : Marielle Barbier

Pour le service périscolaire : Carole Lanfray, Cécile Chaduiron, Nadège Belhedli, Danaé Paguet et Sarah Perrez.

Au cours de l'année 2024, les élèves de l'école ont profité de différents projets financés par la Communauté de communes et le sou des écoles de Le Passage.

En mars 2024, l'école a participé à « la grande lessive » sur le thème faire des bulles. Nous remercions les parents d'élèves ainsi que le club des Edelweiss qui ont participé à ce moment poétique.



Le 12 avril 2024, une journée « non au harcèlement » a été organisée : le spectacle pour les 2 classes de primaire et des classes d'autres écoles l'après-midi a réuni plus d'une centaine d'enfants. Le spectacle pour les adolescents et les parents le soir n'a pas eu le succès escompté.



Au mois de mai, toute l'école s'est rendue au château de Pupetières à Châbons. Au programme : ateliers créatifs, chasse au trésor et bien entendu visite du site.

Un apiculteur est intervenu dans le cadre du projet sur « les petites bêtes » de la classe de CE.

Les élèves ont aussi bénéficié de spectacles vivants financés par le sou des écoles tel que « la cuisine magique » pour Noël 2024.



Les GS, CP, CM1 et CM2 participeront à un cycle piscine (printemps 2025). Les CE1/CE2 partiront en classe découverte dans le Vercors au mois de juin.

D'autres projets seront organisés tout au long de l'année scolaire dans le cadre des programmes et du projet d'école.

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2025-2026, vous pouvez retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie, puis dans un second temps prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Dieudonné, pour l'admission de votre enfant au : 04 74 88 16 82.

Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour la commune de LE PASSAGE, l'utilisateur devra déposer sa demande sur le site du GNAU : (Gestion Numérique des Autorisations d'Urbanisme) : <https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/#/>

Cependant, la commune de Le Passage ayant moins de 3500 habitants, elle peut également accepter et traiter les demandes d'autorisation de travaux déposées sous format papier auprès du secrétariat. Afin d'avoir les dernières versions des formulaires ceux-ci doivent être téléchargés sur le site www.service-public.fr.

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

Maître BALLESTER pour la propriété BOUVELLE, Chemin de la Fauconnière.

Maître BOUDROT pour la propriété GUILLAUD, Chemin de Courmourousse.
AB2C Notaires pour la propriété DOGLIONI, Chemin du Souzan.
Maître MATHIEU pour la propriété CLEMENT-LACROIX, Route de Saint Didier.
Maître BALLESTER pour la propriété FRECHET, Allée des Grébilles.
AB2C Notaires pour la propriété REYNAUD, Chemin des Courreaux.
Maître MARTIN pour la propriété GIRARD, Route de Saint Didier.
Maître DE LAUZAINGHEIN pour la propriété BUDILLON, Chemin de la Fauconnière.
Maître CHARBONNEAU pour la propriété MARTIN, Chemin du Moriot.
Maître DEFRADAS pour la propriété MEILLAND, Chemin Le Magnit.
AB2C Notaires pour la propriété RATEL, Chemin du Cabit.
SELARL GOJON & COUVERT pour la propriété GUIGARD, Chemin des Bruyères.
SELARL GOJON & COUVERT pour la propriété GUIGARD, Chemin du Treyard.
Maître DEFRADAS pour la propriété MEILLAND, Chemin Le Magnit.
Maître MION pour la propriété AMIEUX, Chemin du Tramoley.
AB2C Notaires pour la propriété LANCON, Chemin des Villettes.
AB2C Notaires pour la propriété CHOLLAT, Chemin des Courreaux.
Maître MION pour la propriété BUDILLON, Chemin de la Fauconnière.
M. GUILLAUD-SAUMUR Rémi pour la propriété GUILLAUD, Chemin de la Chanas.
Maître BALLESTER pour la propriété BARBIER, Chemin du Cabit.
Maître BALLESTER pour la propriété BARBIER, Chemin des Villettes.
Maître BALLESTER pour la propriété BARBIER, Chemin des Mollières.
Maître GAY pour la propriété BONNET, Allée des Grébilles.
Maître GOJON pour la propriété GUILLAUD, Chemin de la Chanas.

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2024 :

M. REYNAUD Loïc pour la création d'un studio de jardin en bois, Chemin des Villettes.
M. EMMANUELLI Damien pour la pose de panneaux photovoltaïques, Impasse de Saint Etienne.
ENEDIS pour la construction d'un poste de transformation électrique en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques, Chemin de Chélieu.
M. MAGNIN Daniel pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de Saint Pierre.
M. GROS Laurent pour la création d'une annexe à l'habitation et d'un préau avec panneaux photovoltaïques en toiture, Chemin de Chélieu - Retiré.
M. BOITON Jean pour la modification des façades Sud et Est, Chemin du Rual – Refusé.
M. JUSTET Yves pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot.
M. PHILIP Bernard pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Cabit.
M. PIL Philippe pour la construction d'un appentis attenant à un garage existant, Chemin du Souzan.
REV'ISO pour l'isolation thermique des murs par l'extérieur et la pose de menuiseries, Chemin du Bois.
Mairie de Le Passage pour la création d'une issue de secours dans une salle de classe, Route de Saint Didier.

M. BRON Jean-Jacques pour la création d'une extension attenante au garage et la pose d'une baie vitrée en remplacement d'une porte de garage, Route de Saint Didier.

M. PONCET Jérémie pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot.

RB Conseils – Aware pour la pose de panneaux photovoltaïques, Impasse des Aulnes – Retiré.

M. REVEYRAND Pierre pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot.

M. SYLVAIN Jérémy pour la construction d'une piscine, Impasse des Crécerelles.

EDF – ENR pour la pose de panneaux photovoltaïques, Impasse des Aulnes – Refusé.

M. MACABEO Anthony pour la pose d'un portail, Chemin des Villettes – Retiré.

Mme PAGNIER Marion pour des aménagements PMR, Chemin du Moriot.

M. EVANGELISTA Jean-Philippe pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Rual.

VALEOS pour l'installation de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot.

ENGIE MY POWER pour l'installation de panneaux photovoltaïques, Impasse des Aulnes.

Mme TRAUCHESSEC Michèle pour la rénovation de la toiture, Chemin de Chélieu.

ENERGY GO pour l'isolation thermique par l'extérieur, installation de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un groupe extérieur pour une pompe à chaleur, Chemin de la Fauconnière – Refusé.

EDF ENR pour l'installation d'un générateur photovoltaïque, Route de Saint Didier.

M. GROS Laurent pour la construction d'une annexe à l'habitation et d'un préau avec panneaux photovoltaïques, Chemin de Chélieu. Refusé.

M. CHAUT-SARRAZIN Frédéric pour la reconstruction d'un abri bois, Route de Saint Didier.

Mme ROYER Elodie pour la pose d'une pergola, Chemin du Souzan.

M. MOREL David pour le remplacement des menuiseries, Chemin de la Fauconnière.

M. POUNTCHEFF Bruno pour la construction d'une clôture, Route de Saint Didier – Retiré.

M. LAMBERT Jean-Paul pour la pose d'un abri de piscine, Chemin du Moriot.

M. VIAL Jean-Baptiste pour la réfection de la toiture et la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot.

SOLEIL VERT DE FRANCE pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Cabit.

M. MOREL David pour la pose d'une piscine semi-enterrée et la construction d'une terrasse en bois, Chemin de la Fauconnière.

SCI LES VILLETES pour la construction d'une piscine, Chemin des Villettes.

M. CLUTIER Gilles pour la pose d'un portail, Chemin du Moriot.

M. BENEDETTI Jérôme pour la pose de panneaux photovoltaïques, Impasse des Crécerelles.

M. BRÉBION Bernard pour l'agrandissement d'une pergola, Chemin du Tramoley.

M. PIL Philippe pour la construction d'un appentis attenant au garage existant, Chemin du Souzan.

Mme BERTRAMOND Frédérique pour la construction d'une piscine, Chemin du Moriot.

SCI GLP pour la réfection de la toiture, Route de Saint Didier.

M. DEVEAUX Sébastien pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin de Chélieu.

VALEOS pour la pose de panneaux photovoltaïques, Chemin du Moriot – Refusé.

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la restauration d'un mur d'enceinte. En cours d'instruction.

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la restauration des charpentes des communs. En cours d'instruction.

Permis de construire

Ont déposé un permis de construire en 2024 :

M. et Mme OSTANSKI Yohan et Elodie pour la construction d'une maison individuelle, Chemin du Magnit.

M. LEFORT Valentin et Mme TAILHADES Mélodie pour la construction d'une maison individuelle, Route de Saint Didier.

M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la restauration des enduits de la façade Nord du Château. En cours d'instruction.

M. ARRAULT Daniel pour la création d'un abri bois et d'une terrasse ainsi que le déplacement d'un abri de jardin. En cours d'instruction.

Fleurissement Environnement

Commission fleurissement et environnement



Après plusieurs étés caniculaires, cette année a été très arrosée, ce qui a permis un bel épanouissement de nos plantations dont nous pouvons encore profiter aujourd'hui.

Au printemps, une partie de la pelouse du stade a été refaite suite à une invasion de rats taupiers. L'entreprise Château Gaillard paysage située à Val-de-Virieu s'est chargée de cette réfection pour la somme de 2 196€ TTC. La météo pluvieuse de ce printemps a permis une bonne implantation avant l'arrivée de l'été.

Suite au prêt de la commune de la Bâtie Montgascon d'un désherbeur mécanique pour tester ce système, l'essai étant concluant, nous avons acquis ce désherbeur qui sera utilisé dans les allées du cimetière et les jeux de boules.

La journée de l'environnement, le 23 mars, a encore été un succès grâce à de nombreux participants. Un atelier très intéressant sur les bonnes pratiques de compostage animé par le Syclum, a clôturé la matinée. Rendez-vous en 2025 pour une prochaine édition.

La commission fleurissement et environnement vous souhaite une très bonne année 2025.



Acquisitions 2024

- Matériel à moteur thermique pour le désherbage du cimetière et des jeux de boules pour un montant de 4 260.00 € TTC.
- Copieur de la mairie pour un montant de 3 182.00 € TTC.
- Tables et chaises pour le réfectoire pour un montant de 10 306.03 € TTC.
- Vestiaires pour le personnel pour un montant de 347.83 € TTC.



Budget communal

Répartition du budget primitif principal par chapitre - Année 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Charges à caractère général	264 807.13	36.97%
Charges de personnel	256 700.00	35.84%
Dépenses imprévues fonctionnement	0.00	0.00%
Virement à la section d'investissement	85 932.53	12.00%
Opérations d'ordre en section	5 328.00	0.74%
Autres charges de gestion courante	62 550.00	8.73%
Charges financières	36 000.00	5.02%
Charges spécifiques	5 000.00	0.70%
TOTAL	716 317.66	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Excédent antérieur reporté en fonctionnement	93 661.13	13.07%
Atténuations de charges	500.00	0.07%
Opérations d'ordre entre section	0.00	0.00%
Produit des services	61 900.00	8.64%
Impôts et taxes	380 428.00	53.11%
Dotations et participations	145 192.53	20.27%
Autres produits gestion courante	34 636.00	4.84%
Produits exceptionnels	0.00	0.00%
TOTAL	716 317.66	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Dépenses imprévues investissement	0.00	0.00%
Opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00%
Remboursements d'emprunts	102 100.00	6.84%
Immobilisations incorporelles	0.00	0.00%
Subventions d'équipement versées	194.00	0.01%
Immobilisations corporelles	1 390 772.00	93.15%
TOTAL	1 493 066.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Solde d'exécution d'investissement reporté	177 548.55	11.89%
Virement de la section de fonctionnement	85 932.53	5.76%
Produits des cessions	0.00	0.00%
Opérations d'ordre entre section	5 328.00	0.36%
Dotations Fonds divers Réserves	47 316.92	3.17%
Subventions d'investissement	976 940.00	65.43%
Emprunts et dettes assimilées	200 000.00	13.39%
Investissement sous mandat	0.00	0.00%
TOTAL	1 493 066.00	

Bâtiments communaux

Restauration de l'église Saint Etienne

La réfection de la toiture de la nef, le drainage et traitement des eaux pluviales ainsi que la rénovation de l'installation électrique sont terminés depuis fin mars. Nous sommes très satisfaits du résultat et du travail effectué par les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier important pour notre patrimoine.

Suite à la suppression du chauffage au fioul, la SARL PERRIN Electricité de Val-de-Virieu a installé 2 lustres chauffants et éclairants pour un montant de : 16 680,00 € TTC.

Construction du bâtiment périscolaire

La rentrée scolaire s'est bien effectuée dans notre nouveau bâtiment opérationnel à 99% car quelques petites interventions restaient à réaliser. A la vue des réactions du personnel, des enfants et des parents, nous pensons avoir réussi notre projet d'un bâtiment fonctionnel et dont l'esthétisme se marie bien avec son environnement.

Création d'une issue de secours pour la mise aux normes de sécurité de la classe N°4 :

Lot 1 : Maçonnerie - VRD – entreprise TPM MACONNERIE à Le PASSAGE pour un montant de 12 597.00 € H.T. Cette entreprise a réalisé l'ouverture en sous œuvre, les fondations de l'escalier, le cheminement piéton et la remise en forme du terrain avec la reprise des eaux pluviales.

Lot 2 : Menuiserie / Métallerie – entreprise MENUISERIE COMTE à Saint-Didier-de-la-Tour pour un montant de 9 335.00 € H.T. Cette entreprise a effectué la fourniture et la pose d'une porte isolante en acier et sous-traité la fabrication et la pose d'un escalier en acier à l'entreprise : SARL-B/O Mécanique de Le PASSAGE.

Lot 3 : Raccord plâtrerie / Peinture – entreprise STAN+ à Le PASSAGE pour un montant de 3 210.00 € H.T. Cette entreprise a réalisé les travaux de reprise du doublage en briques ainsi que l'isolation et la peinture.

Le coût total des travaux est de 25 142.00 € H.T soit 30 170,40 € TTC.

La maîtrise d'œuvre s'élève à 10 778.00 € H.T. soit 12 933.60 € TTC.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a obtenu des subventions auprès des organismes suivants :

- Département de l'Isère pour un montant de 8 800 €.
- Fonds de concours de la CCVDD pour un montant de 5 697 €.

Soit un montant total de subventions octroyées de 14 497 €.

Autofinancement communal de 21 423 € H.T.

Interventions de plomberie

Travaux divers sur nos installations ainsi que la reprise de tuyauterie et isolation des tuyaux pour 3 radiateurs d'un appartement. Entretien de nos équipements de chauffage.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour un total de 4 003.20 € TTC.

Travaux d'électricité

Travaux divers sur nos installations :

- Fourniture et installation avec nacelle de rubans lumineux sur la façade pignon de l'église.
- Déplacement des postes interphone de l'ancienne garderie vers le couloir entre les classes N°3 et 4.
- Dépose de 2 hublots et d'un bloc « issue de secours » dans l'ancienne cuisine.
- Remplacement de blocs de secours, de disjoncteurs et de télécommandes suite au contrôle électrique du groupe scolaire.
- Dépose et pose alarme incendie au bâtiment Vestiaires et salle Mont-Blanc.

Travaux réalisés par la SARL PERRIN Electricité de Val-de-Virieu pour un montant total de : 3 996,00 € TTC.



Autres réalisations :



Création d'un escalier à 3 volées pour l'accès au beffroi de l'église.

Réalisation et pose effectuée par l'entreprise ANNEQUIN à Saint Blaise du Buis pour un montant de 5 484,00 € TTC.



Fabrication et pose d'un complément d'affichage sur notre panneau situé au rond-point :

Travail réalisé par SARL-B/O Mécanique de Le PASSAGE pour la somme de 1 506,00 € TTC.

Travaux réalisés dans l'ancienne cuisine scolaire : Reprise du doublage + isolation et peinture suite à la condamnation de la porte et de deux fenêtres lors de la création de la galerie d'accès au bâtiment périscolaire.

Entreprise : STAN+ Le PASSAGE pour un montant de 840,00 € TTC.

Remplacement d'un store enrouleur dans la salle de classe maternelle pour la somme de : 287,40 € TTC.

Petits travaux réalisés par nos soins :



- Préparation des murs et application de 2 couches de peinture sur l'ensemble du préau.

- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture sur l'extérieur du local technique. Fournitures pour la somme totale de 1 035,95 € TTC.

- Matinée nettoyage de l'ensemble du clocher et rangement de tuiles, de statues dans l'ancienne chaufferie de l'église.

- Réalisation d'une dalle inclinée pour sécuriser la sortie du préau vers l'accès au réfectoire.



La commission bâtiments remercie très sincèrement l'aide précieuse d'Alain COUTURIER notre ancien agent technique, de Jean Louis RABATEL et Dominique FERNANDES Passageois bénévoles, qui sont spontanément présents pour nous aider lorsque nous avons besoin de leurs compétences et de leur bonne humeur.

La commission bâtiments communaux

Point à temps

Les travaux de voirie ont été limités cette année, à l'entretien des voies communales, par la réalisation du point à temps ou emplois partiels. L'entreprise EIFFAGE a effectué ces travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 22 860 € TTC.

Elagage et broyage

Le GAEC des Arphants, de Montagnieu, a effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 4 267,20 € TTC.

Un broyage complémentaire a été nécessaire en juillet, pour combattre l'ambrosie, particulièrement présente et en abondance cette année, en bordure des voies communales. Montant de cette prestation : 2 419,20 € TTC.

Cette entreprise a également réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux. (Facture non parvenue à ce jour).

Travaux d'eaux pluviales

La réfection partielle du réseau situé impasse Montfalcon, bouché et cassé, avec reprise d'un regard de jonction, a été réalisée par l'entreprise DURAND de Saint-Didier-de-la-Tour, pour un montant de 2 124 € TTC.

Au cours de l'été, cette même entreprise est intervenue chemin des Vernes d'une part et chemin de Chélieu d'autre part, pour arraser le bord des voies afin de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement consécutif aux fortes chutes de pluie de la fin du printemps. Ces travaux nécessaires pour éviter la dégradation des voiries, s'élèvent à 3 198 € TTC. Lors de l'épisode pluvieux exceptionnel du 13 août, nous avons pu constater l'efficacité des travaux réalisés, quelques semaines auparavant ! Une demande de classement en état de catastrophe naturelle a été faite par la commune. (En cours d'instruction par la Préfecture).

L'entretien et le curage de plusieurs fossés seront réalisés pendant l'hiver, par l'entreprise DURAND.

Eclairage public

Suite à la décision du Conseil municipal de procéder au remplacement des ampoules actuelles par des éclairages à LED, dans le cadre du transfert de la compétence « éclairage public » au Syndicat Territoire d'Énergie Isère (TE38), qui a missionné l'entreprise EIFFAGE Energies pour réaliser ces travaux. Compte tenu de la forte sollicitation des communes, celle-ci a pris du retard et ce n'est finalement qu'en tout début d'année 2025 que ce travail sera effectué. Néanmoins, en cas de lampe grillée, l'entreprise procède directement au remplacement avec les nouveaux luminaires, ce qui a été le cas dernièrement vers la place.

Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune sont en cours et devraient se terminer d'ici la fin de l'année. L'activation du réseau devant intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2025. Le département rappelle que toute l'Isère sera desservie en THD d'ici fin juin 2025, au plus tard.

Certains opérateurs ont commencé à faire du démarchage auprès des habitants. Il est important de noter que, contrairement à ce que certains peuvent prétendre, aucun opérateur de télécommunications n'est prioritaire ! Vous pouvez donc choisir librement le prestataire que vous souhaitez et ne pas hésiter à faire jouer la concurrence....

Station d'épuration

Les travaux de mise aux normes de la station d'épuration du centre village sont en passe d'être terminés. Cependant, les nouveaux équipements et le nouveau bassin ne peuvent pas encore être opérationnels car le raccordement électrique des matériels n'a pas pu être finalisé. En effet, ENEDIS doit mettre en service le nouveau raccordement électrique, normalement prévu courant décembre.

Au cours du printemps 2025, il sera procédé au curage des 3 bassins existants par une société spécialisée. Nous serons alors en capacité optimum de traitement des effluents.

Ces travaux sont réalisés et financés par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné.



RLPi

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) est en cours d'élaboration par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné suite au transfert de compétence de l'Etat. Celui-ci permettra de mettre en œuvre une politique environnementale en matière de publicité extérieure afin de mieux maîtriser l'impact paysager des publicités, pré-enseignes et enseignes. Ce règlement concernera l'ensemble du territoire de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Un diagnostic a été réalisé et présenté aux 36 communes du territoire, ce qui a permis la formalisation des objectifs du futur RLPi.

La mise en place de ce règlement devrait être effective à compter de la fin de l'année 2025.

A la suite, toute pose de publicité, pré-enseigne et enseigne devra faire l'objet d'une demande d'autorisation qui sera instruite par le service urbanisme de la Communauté de communes. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet dans le bulletin de l'année prochaine.

Protéger les habitants en cas de fortes crues : la mission de l'EPAGE de la Bourbre avec le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

Le territoire du bassin versant de la Bourbre présente des risques importants en cas d'inondations. Une crue centennale toucherait plus de **850 personnes** et **13 établissements recevant du public** seraient exposés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de protection contre les inondations, l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de la Bourbre a construit 5 ouvrages écrêteurs à l'amont des vallées de la Bourbe et de l'Hien.

Le fonctionnement d'un ouvrage écrêteur :

L'objectif de ces ouvrages est double :

1. Ralentir l'écoulement de l'eau en cas de forte pluie à l'aval.
2. Stocker l'eau en amont de la vallée et ainsi protéger la zone urbaine à l'aval. L'ouvrage aura un rôle de tampon en cas de montée des eaux.



Barrage écrêteur Saint Ondras – Le Passage

Les 5 ouvrages :

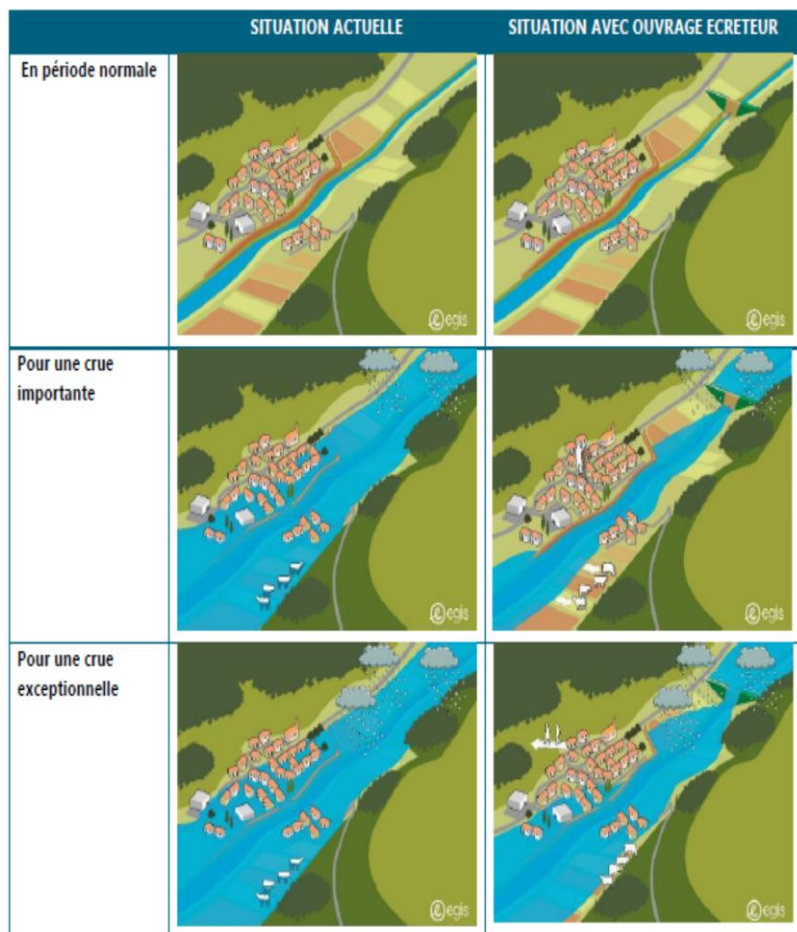
Dans la vallée de la Bourbre

- Chélieu - Chassignieu
- Saint Ondras – Le Passage
- Saint André le Gaz – La Bâtie Montgascon

Dans la vallée de l'Hien

- Biol
- Doissin

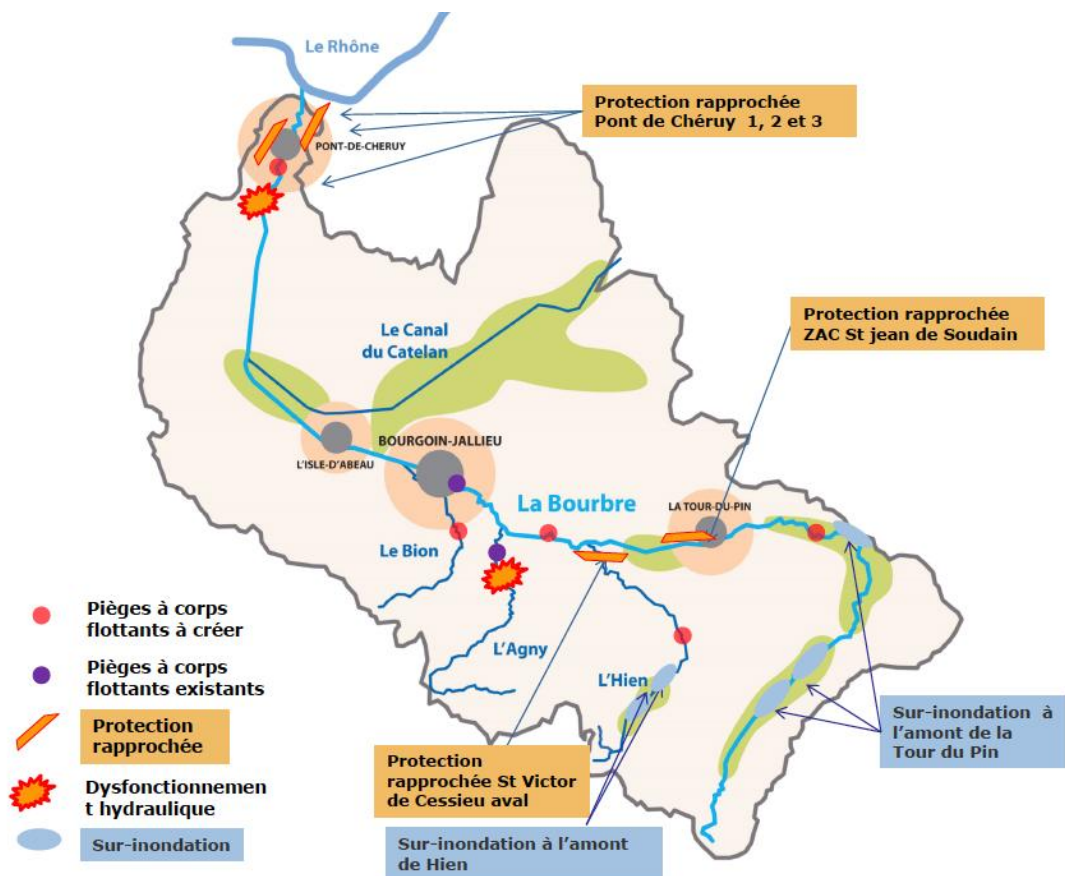
Sur ce schéma, on peut observer le rôle de l'ouvrage en comparant la situation de la rivière avec ou sans ouvrage écreteur :



Sur ce schéma, on peut observer le rôle de l'ouvrage en comparant la situation de la rivière avec ou sans ouvrage écreteur.

Case N°2 : Le village reste protégé en cas de forte crue, l'ouvrage permet de limiter la propagation de la crue en stockant de l'eau à l'amont.

Case N°3 : si la crue est dite exceptionnelle l'ouvrage sera quand même efficace pour diminuer l'impact de la crue sur le village



Le lien suivant vous présente une animation vidéo du fonctionnement d'un ouvrage :

<https://epagebourbre.fr/fr/rb/484811/les-videos-1>

COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS REFLEXES :

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

En vrac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

Les gros cartons dans le bac jaune, c'est carton rouge : Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac et la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.

Le verre c'est toujours dans le conteneur à verres : Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS DE COLLECTE

Celui-ci est distribué avec le bulletin communal. Des exemplaires sont disponibles en mairie. Vous le trouverez également sur le site internet de la commune et du Syclum.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettra aux utilisateurs d'être informé sur toutes les actualités de SYCLUM : Evénements, actualités, projets, infos pratiques etc...Un réel plus pour être informé en toute circonstance.

LE TRI DES BIODECHETS, OU EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, restes alimentaires... lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/ Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2/ Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer.
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi.

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

DES ECO-EVENEMENTS AVEC SYCLUM ET LA FETE EST REUSSIE.

Pas facile de gérer les poubelles lors des événements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?

Le matériel mis à disposition :

Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.

Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.

Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel

RAPPEL : 2 nouvelles bennes à verre ont été installées chemin du Moriot (carrefour des Croisettes) et chemin du Cabit (à côté du passage à niveau).



Benne à verre chemin du Cabit

La collecte des verres a augmenté depuis la pose de ces bennes. Néanmoins, les tonnages collectés sont encore en dessous de la moyenne ; nous devons poursuivre l'effort.

Location de Vélos à Assistance Électrique dans Les Vals du Dauphiné

Depuis septembre, la Communauté de Communes a lancé **Vélo'Vals**, un service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE). Ce mode de déplacement offre de nombreux avantages : il est bon pour la santé, économique et respectueux de l'environnement.

Prêts à tester un VAE avant d'en acheter un ?

Vélo'Vals est accessible à toute personne majeure résidant dans l'une des 36 communes des Vals du Dauphiné. Les locations sont proposées pour 1, 3 ou 6 mois avec des tarifs attractifs de 40 €, 100 € et 190 € selon la durée choisie. Un tarif préférentiel est disponible pour les moins de 26 ans et les bénéficiaires de minima sociaux.

Comment réserver un vélo ?



La réservation se fait en ligne sur la plateforme dédiée : <https://www.ecomouv-services.fr/louer-un-vae-vals-du-dauphine>

Les VAE sont à récupérer dans l'un des 4 points du retrait : La Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné, Pont de Beauvoisin et St Victor de Cessieu.

+ d'info sur le site internet de la Communauté de communes : www.valsdudauphine.fr



Les Vals du Dauphiné : en route pour les Championnats de France de Cyclisme

En 2025 et 2026, les routes des Vals du Dauphiné accueilleront les meilleurs cyclistes, professionnels et amateurs, tous animés par un même objectif : décrocher le prestigieux maillot de champion de France !

Dès 2025 : l'Avenir du cyclisme !

Du 6 au 10 août 2025, La Communauté de communes organisera les épreuves des Championnats de France « Avenir », récompensant les talents de demain dans les catégories « Jeunes ».

En 2026 : place aux « Élites » pour 4 jours de compétition !

Du 25 au 28 juin 2026, se tiendra la compétition reine : les Championnats de France de cyclisme sur route « Élite ». Une semaine avant le départ du Tour de France, les coureurs français, professionnels et amateurs, femmes et hommes, tenteront de décrocher l'un des 8 titres de champion(ne) de France sur des épreuves en ligne et de contre-la-montre.



Un évènement de grande ampleur

Les Championnats de France « Élite » rassembleront près de 600 coureurs et 110 équipes. Plus de 120 journalistes couvriront l'évènement qui sera diffusé en direct sur France Télévisions et Eurosport.

Ces deux rendez-vous sportifs de haut niveau sont une opportunité pour promouvoir notre beau territoire. Nous comptons sur l'enthousiasme et la mobilisation de tous pour faire de ces Championnats de France de cyclisme des moments inoubliables pour Les Vals du Dauphiné.



SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES

61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL DE VIRIEU

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de **Service de Soins Infirmiers à Domicile**, présidée par Mr Fabien TERRAZ et assistée d'un conseil d'administration composé de bénévoles des différentes communes.

Ce service s'adresse, sur prescription médicale et dans la mesure des places disponibles, aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

Le SSIAD dispose de 34 places sur 16 communes.

Une équipe d'aides-soignants diplômés intervient pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et les soins de prévention afin de favoriser le maintien à domicile des personnes prises en soins. Une infirmière coordinatrice a la responsabilité du fonctionnement du service, de l'encadrement du personnel et du lien avec les différents partenaires (médecins, infirmiers libéraux, assistantes sociales, services d'aide à domicile) aidée d'une secrétaire pour les démarches administratives.

L'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles.

Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale.

Vous souhaitez rejoindre l'association ou vous souhaitez simplement plus d'informations.

N'hésitez pas à nous contacter

Tél : 04.74.88.29.60

ssiaddvsi@admr38.org

OSEZ



**GROUPE
oseZ**

Entrepreneur solidaire
du territoire

OSEZ, une association au service des habitants et employeurs du territoire.

Depuis 1996, OSEZ œuvre pour accompagner les personnes en recherche d'emploi. Chaque année, la structure aide plus de 700 personnes à trouver leur voie grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant pour aller vers l'emploi.

Le parcours d'insertion professionnelle est adapté en fonction des situations de chacun. Il vise à lever les freins à l'emploi et à redonner confiance à ceux qui en ont besoin.

Il comprend plusieurs étapes essentielles :

- **Un suivi individualisé ;**
- **Une aide à la définition du projet professionnel ;**
- **Des missions de travail diversifiées** permettant d'acquérir de l'expérience (agent polyvalent des collectivités, employé à domicile, aide-éducateur, manutentionnaire dans le secteur du bâtiment, agent espaces verts...) ;
- **Des immersions au sein des collectivités et entreprises locales** pour découvrir des métiers et ouvrir les possibilités de recrutement ;

- **Le développement de compétences et savoir-faire** via des ateliers ou formations ;
- **Un soutien à la résolution des problématiques sociales** : la mobilité, la garde d'enfants, l'accès au numérique, le logement ou la santé.

En mettant l'accent sur l'humain et la solidarité, l'association OSEZ incarne les valeurs de l'économie sociale et solidaire, travaillant à bâtir une société plus inclusive et respectueuse de chacun.

Que vous ayez besoin de nos services, que vous cherchiez un emploi ou que vous souhaitiez nous rejoindre en tant que bénévole, nous serons ravis de vous accueillir. Pour plus d'informations sur OSEZ, contactez notre équipe au 04.74.83.20.95.

Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ?

Contactez la Mission Locale Nord-Isère. Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles.

Association loi 1901, la Mission Locale est un acteur du Réseau Pour l'Emploi. Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire.

En 2024, la Mission Locale Nord-Isère s'est vu décerner le « Label du réseau des Missions Locales ».

Une fierté pour la structure qui voit se concrétiser son engagement dans une démarche ambitieuse, la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement proposé, et plus globalement, son appartenance au réseau national des Missions Locales.

La Mission Locale, c'est trop loin ? Afin d'aller vers les jeunes les plus isolés, sortis de l'école sans solution et situés dans les zones rurales du Nord Isère, la Mission Locale s'est associée au Groupe Osez, partenaire local de l'Économie Sociale et Solidaire, pour mettre en place l'équipe RÉFLEX 2.0, composée de 3 professionnels et d'un volontaire en Service Civique.

Contactez la Mission Locale pour en savoir plus.



www.mission-locale-nord-isere.fr

À LA TOUR DU PIN
8 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

contact@mlni.fr

*Du lundi au vendredi
8h-12h30 / 13h30-17h30
sauf le jeudi après-midi*

Permanences :

Les Abrets-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin



L'Association Mouv'Relais anime la vie des 8 clochers du relais de la haute Bourbre au sein de la paroisse Sainte Anne (Blandin, Chassignieu, Chélieu, Le Passage, Panissage, Saint Ondras, Valencogne, Val-de-Virieu).

Son objectif est de faire se rencontrer les gens, mener et soutenir des actions de solidarité, faire découvrir à d'autres personnes la vie du relais, au cours de diverses activités :

- Pendant le Carême, soirée bol de riz le 15 mars 2024 au profit de l'association « la famille KIZITO » qui vient en aide aux enfants en difficulté de Port au Prince en Haïti. Les dons reçus ont rejoint ceux récoltés sur la Paroisse.
- Marche spirituelle le dimanche 7 avril 2024. Après la messe de 10h30 en l'église de Le Passage : Pique-nique tiré des sacs à la salle Mont Blanc, puis à 13h30 départ de la marche (Parcours au choix : 2,5km / 3,5km / 5km). Des échanges et jeux ont été proposés aux personnes ne souhaitant pas marcher. Un goûter a réuni ensuite tous les participants pour clore ce temps de partage et d'amitié.
- Soirée barbecue le 25 juin 2024 prévu devant la salle du relais à Val-de-Virieu (16, rue de Barbenière) mais la pluie nous a contraints à nous mettre à l'abri mais sans altérer ce temps très convivial favorisant la rencontre avec de nouvelles familles, des jeux et surtout la joie de vivre.
- Le 21 septembre 2024, pour la journée du patrimoine, une proposition de 2 parcours a été faite pour la découverte des croix de Valencogne.

Notre choucroute nouvelle formule s'est déroulée le dimanche 10 novembre 2024 à 12h, à la salle des fêtes de Panissage.

Le bureau de Mouv'Relais

BUREAU, composé désormais comme suit :

Président : FREYCHET Alain - tel. 04.74.88.71.24- alfreych@gmail.com

9, Chemin Montaigne 38490 Le Passage

Trésorière : THUILLIER Aurélie – port.06 33 76 49 24- aurelie.thuillier@outlook.fr

26, Chemin du Rual 38490 Le Passage

Secrétaire : CASPAR Françoise – port.06 83 93 58 51- rainettes@wanadoo.fr

335, Rue de la Bourbre 38730 Val-de-Virieu

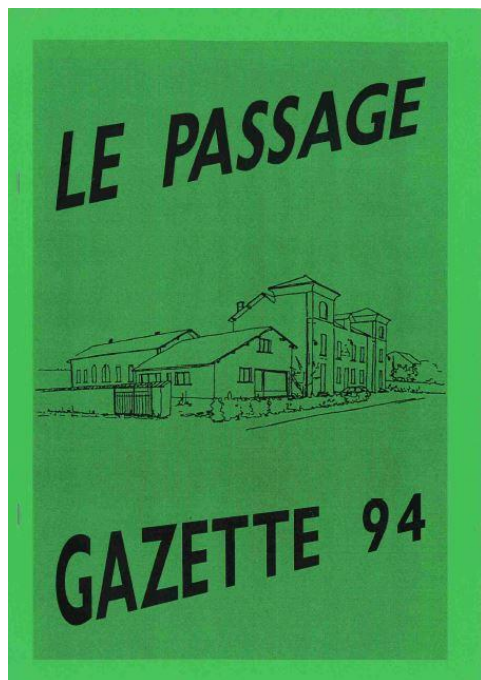
Secrétaire adjointe : COURVEAULLE Monique- m.courveaulle@gmail.com

66, Chemin du Moriot 38490 Le Passage

Marche
dimanche 7 avril 2024



Le Passage – Il y a 30 ans



Le Passage il y a 30 ans

Côté association, l'ASP Basket a créé une section « basket détente » qui regroupe 13 joueuses « moins jeunes ».

L'ASP Football a relancé une équipe vétérans qui compte 20 joueurs. Là aussi, les moins jeunes souhaitent continuer leur passion d'une manière différente afin de maintenir une « forme » sportive.

Un nouveau bureau est élu au Sou des écoles : Michel Fréchet en est le Président. Les enfants de la classe de M. Defrance sont revenus enchantés de la classe de mer. Les enfants de maternelle ont, quant à eux, intégré la nouvelle classe et la salle de motricité dans l'extension de l'école, depuis la rentrée de septembre. Leur enseignante est Mme Loison, assistée de Christèle.

Cette année 40 enfants fréquentent la cantine (en légère hausse) et le tarif du repas varie entre 17 et 28 Francs.

Pour la Gym, la poursuite de la section Yoga se pose compte tenu des faibles effectifs !

Deux nouveaux jeux de boules ont été créés par la municipalité ce qui réjouit l'amicale boule dont le Président est toujours Maurice Chollat, et faciliteront l'organisation des quatre concours annuels.

Les logements locatifs, au nombre de 4 (1^{ère} tranche), construits par l'OPAC 38, ont été mis à disposition au cours du mois de juillet à la grande satisfaction de leurs occupants.

Côté Etat civil, on dénombre 6 naissances, 5 mariages et 2 décès.

La commune adhère à la déchetterie intercommunale située sur la commune de Panissage. Cela met fin aux bennes à gros déchets, mises à disposition des habitants 2 fois par an.

Suite à la création de la classe maternelle, l'accès de l'école se fait désormais via le parking de la salle des fêtes, pour une plus grande sécurité des enfants. Les portails côté route départementale, sont désormais fermés.

